

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE  
de la réunion  
du conseil municipal du jeudi 23 octobre 2013 à 20h30 à la mairie de Vihiers

L'an deux mille treize, le vingt-trois du mois d'octobre à 20 heures 30, le conseil municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois d'octobre sous la présidence du Docteur ALGOET, Maire.

Etaient présent(e)s : M. COTTENCEAU, Mme HUDON, M. BAUDONNIERE, M. GIRARD, Mme DEBARD, Mme GIUNTA, M. BOURDAIS, M. COTTEVERTE, M. CHOLLET, M. AUDUREAU, Mme MARTINEAU, Mme FRAPPREAU, Mme CHAUVIGNE, M. SOURICE.

Etaient absent(e)s excusé(e)s ayant donné pouvoir : M. THOMAS, Mme SAVIGNY.

Etaient absent(e)s excusé(e)s : Mme POUPARD, Mme VIGOUROUX, M. PAPIN, Mme SOUCHARD, M. ROCHAIS, M. ANDRAULT, Mme LEGUAY, M. MAROLLEAU.

Secrétaire : M. COTTEVERTE

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 25, il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Communes, procédé, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du Conseil. M. COTTEVERTE a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le procès-verbal de la précédente réunion a été approuvé sans observation.

MM. GIRARD et SOURICE ne participent ni au débat ni au vote pour les points 1 et 1bis.

Le conseil municipal a :

### 1 – FINANCES – Projet « Méthanisation » – Création d'un réseau de chaleur – Lancement de consultations

décidé de se prononcer favorablement sur :

- la prise en charge par la commune des travaux de construction d'un réseau de chaleur reliant l'espace des Courtils à la parcelle appartenant à la SAS Bio Energie Vihiers,
- le choix de la gestion par la commune du futur réseau de chaleur,
- le pouvoir à donner à M. le Maire pour engager toutes les consultations nécessaires à la réalisation du projet (marché de maîtrise d'œuvre, marché de travaux),
- les pouvoirs à donner à M. le Maire pour signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

### 1 bis – FINANCES – Projet « Méthanisation » – Création d'un réseau de chaleur – Création d'un budget annexe – Création d'un Service Public Industriel et Commercial – Création d'une régie dotée de l'autonomie financière

décidé de se prononcer favorablement sur :

- la création d'un budget annexe « Réseau de chaleur » à compter du 1er décembre 2013,
- l'application de la nomenclature M41,
- l'assujettissement de ce service à TVA,
- la création d'un Service Public Industriel et Commercial,
- la création d'une régie dotée de l'autonomie financière,
- les pouvoirs à donner à M. le Maire pour signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

### 2 – FINANCES – Projet "Résidence du Lys" Le Val de Loire – Convention de partenariat – Subvention de la commune

décidé de se prononcer favorablement sur :

- les termes de la convention,
- le versement d'une subvention de 60 000 euros à l'OP HLM "Le Val de Loire" à l'issue de la réception des travaux,
- les pouvoirs à donner à M. le Maire pour signer la convention et le cahier des limites de prestations.

### 3 – PROJET EOLIEN – Convention d'utilisation des chemins communaux

décidé de se prononcer favorablement sur :

- le projet éolien "Les Varennes",
- l'autorisation à donner d'utiliser les chemins ruraux jouxtant les futures éoliennes,
- le pouvoir à donner à M. le Maire pour signer la convention proposée.

### 4 – FINANCES – Eglises de Vihiers et Saint-Hilaire-du-Bois – Convention financière

décidé de se prononcer favorablement sur :

- le montage financier envisagé,
- le pouvoir à donner à M. le Maire pour signer la convention.

### 5 – FINANCES – Bâtiment communal 24 rue de l'Ecole – Avenant au bail

décidé de se prononcer favorablement sur :

- la location par la commune à la Compagnie Mendigot du salon et de la cuisine du 1er étage du bâtiment communal situé 24 rue de l'école à compter du 1er novembre 2013,
- le montant du loyer révisé, soit 120 euros mensuels,
- le pouvoir à donner à M. le Maire pour signer l'avenant au bail.

### 6 – FINANCES – SIEM – Rue Nationale – Tranche 3 – Route de Cholet – Convention tripartite

décidé de se prononcer favorablement sur :

- les termes de la convention,
- le pouvoir à donner à M. le Maire pour signer ladite convention.

### 7 – FINANCES – Salle multi-activités du collège Saint-Jean – Avenant à la convention

décidé de se prononcer favorablement sur :

- le nombre d'heures de location de la salle multi activités du collège St Jean au titre de l'année scolaire 2013/2014, soit 305,
- l'application du tarif horaire du conseil général.

### 8 – FINANCES – Participation aux charges de fonctionnement d'une classe spécialisée (CLIS) – OGEC de l'école Saint-Louis Le Breloquet à Cholet

décidé de se prononcer favorablement sur le versement de la somme de 293,23 euros à l'OGEC de l'école Saint-Louis Le Breloquet au titre de la scolarisation en 2013/2014 d'une élève vihieroise au sein d'une classe spécialisée.